

aux malades mentaux consiste dans le programme d'assurance-hospitalisation et de services diagnostiques. Ce programme tient compte de l'établissement récent de salles de psychiatrie dans les hôpitaux généraux en vue du traitement des malades dans les phases aiguës et il inclut le coût de ces soins dans les dépenses à répartir entre les gouvernement fédéral et provinciaux.

Ce qu'on vise ici, c'est de placer la norme des soins destinés au malades mentaux à l'échelon de l'activité de traitement plutôt qu'à l'échelon des soins de surveillance, comme c'était surtout le cas par le passé.

M. Hazen Argue (Assiniboia): A la suite de cette excellente revue de l'activité du gouvernement dans ce domaine, pourrais-je poser une question complémentaire? Le ministre nous dirait-il si l'on songe maintenant pour de bon à appliquer la loi nationale sur l'assurance-hospitalisation aux malades mentaux qui sont hospitalisés, étant donné qu'environ la moitié des personnes hospitalisées sont en cause?

L'hon. M. Monteith: Il n'y a rien de changé à ce propos depuis que j'ai répondu à cette question récemment, alors que le sujet est venu sur le tapis à la Chambre.

L'hon Paul Martin (Essex-Est): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Se rend-il compte que l'excellente réponse qu'il vient de donner est à peu près la même que celle faite au ministre des Finances, lorsqu'il s'est plaint des insuffisances de la loi sur l'assurance-hospitalisation présentée par le gouvernement précédent?

L'ÉCONOMIE CANADIENNE

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ÉNERGIE —INTERPELLATION AU SUJET DES SÉANCES DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. McWilliam (Northumberland-Miramichi): Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si la commission royale d'enquête sur les ressources énergétiques du Canada compte tenir des séances publiques dans les provinces de l'Atlantique? Si c'est bien son intention, les dates et les endroits ont-ils été choisis?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je n'ai pas de renseignements à ce sujet, monsieur l'Orateur. Je me mettrai en rapport avec le président de la Commission afin de savoir quelles séances il entend tenir. Une fois renseigné, je renseignerai la Chambre.

LES PONTS

SAULT-SAINTE-MARIE (ONT.)—INTERPELLATION AU SUJET DE L'AIDE FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. E. Nixon (Algoma-Ouest): Le ministre des Travaux publics peut-il nous dire si le gouvernement songe à participer financièrement à la construction du pont routier international au-dessus de la rivière St-Mary, entre Sault-Sainte-Marie (Ontario) et Sault-Sainte-Marie (Michigan)?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de sa question. Le gouvernement fédéral n'a pas songé à accorder une aide financière. Je crois comprendre que la proposition vise à faire construire un pont par une société connue sous le nom de *St. Mary's Bridge Company*.

L'IMMIGRATION

M. PAUL ROBESON—INTERPELLATION AU SUJET DE LA PERMISSION D'ENTRER AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Puis-je poser une question à la représentante calme, réfléchie et pittoresque qui est ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration? Vu qu'une foule de Canadiens, persuadés que le grand art et le grand talent appartiennent à tous les âges et à tout le monde, désirent à cet égard profiter des occasions offertes également à d'autres pays du Commonwealth, vu aussi que bien des Canadiens souhaitent entendre M. Paul Robeson, artiste de concert, de la scène et de l'écran qui a une réputation internationale, le ministre informerait-il la Chambre si son ministère reconnaît que la maturité et l'avancement culturel des Canadiens sont assez marqués pour permettre l'entrée de M. Paul Robeson en vue de leur divertissement?

L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la question est purement hypothétique. Autant que je sache, on n'a pas demandé l'admission du monsieur au Canada.

M. Herridge: Puis-je poser une autre question? Advenant une demande, serait-elle considérée d'un œil favorable?

Des voix: Règlement!